



---

# Table des matières

Avant-propos .....	1
--------------------	---

## Partie I - Introduction

1. La notion de PME .....	7
2. Les autorités subsidiaires .....	9
2.1. Le niveau européen .....	9
2.2. L'État fédéral .....	10
2.3. Les Régions .....	11
2.4. Les Communautés .....	12
2.5. Les provinces et les communes .....	12
3. Limites de ce guide .....	14

## Partie II - Aides communes aux Régions wallonne et bruxelloise

1. PFI (plan formation insertion) ou FPI (formation professionnelle individuelle) .....	20
2. Premiers engagements .....	23
3. Plan Activa .....	25

## Partie III - Aides en Région wallonne

1. Primes à l'investissement .....	32
1.1. Prime à l'investissement classique aux PME et aide fiscale complémentaire .....	32
1.1.1. Exonération de précompte immobilier .....	37
1.2. Prime spécifique liée aux investissements visant la protection de l'environnement .....	38
1.2.1. Exonération de précompte immobilier .....	42
1.3. Prime spécifique liée aux investissements visant l'utilisation durable de l'énergie .....	42
1.3.1. Exonération de précompte immobilier .....	46
1.4. Subvention pour travaux relatifs aux sites à réaménager .....	46

<b>2. Aides à l'emploi</b> .....	48
2.1. Prime à l'emploi .....	48
2.2. SESAM (soutien à l'emploi dans les secteurs d'activités marchands) .....	49
<b>3. Aides à la formation</b> .....	52
3.1. Chèques-formation .....	52
3.2. Crédit adaptation .....	54
<b>4. Aides à l'exportation</b> .....	57
4.1. Cartes de visite d'entreprises : brochure et Internet .....	57
4.2. Participation à des foires et salons .....	59
4.3. Voyages de prospection en dehors de l'Union européenne .....	60
4.4. Ouverture d'un bureau individuel en dehors de l'Union européenne .....	61
4.5. Ouverture d'un bureau collectif en dehors de l'Union européenne ..	62
4.6. Recours à un spécialiste en commerce extérieur .....	63
4.7. Recours à un spécialiste en design .....	64
<b>5. Aides en faveur de l'e-business</b> .....	66
5.1. Prime pour le recours à un Rentic .....	66
5.2. Prime à la création d'un site e-business .....	68
<b>6. Aides « recherche et développement »</b> .....	70
6.1. Étude de faisabilité technique .....	71
6.2. Étude de faisabilité de logiciels .....	72
6.3. Subvention pour la recherche industrielle .....	73
6.4. Subvention et avance récupérable pour le développement expérimental .....	74
6.5. Subvention ou avance récupérable : prototyping .....	76
6.6. Subvention pour un projet d'innovation de procédé ou d'organisation : op-in .....	77
6.7. Subvention brevet d'invention .....	78
6.8. Subvention pour le conseil en marketing stratégique .....	79
6.9. Responsable projet de recherche (RPR) .....	80
6.10. Chèques technologiques .....	81
<b>7. Aides spécifiques en matière d'énergie</b> .....	83
7.1. Programme Amure : subventions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et la promotion d'une utilisation plus rationnelle de l'énergie .....	83
<b>8. Aide à la consultance</b> .....	85
8.1. Prime aux services de conseil .....	85

## Partie IV - Aides en Région bruxelloise

<b>1. Primes à l'investissement</b>	90
1.1. Aide aux investissements généraux	90
1.1.1. Exonération de précompte immobilier	94
1.2. Aide à la mise aux normes en matière non environnementale	95
1.3. Aide aux investissements environnementaux - axe environnement	97
1.4. Aide aux investissements environnementaux - axe énergies	100
<b>2. Aide à l'emploi</b>	104
2.1. Aide pour le recrutement dans le cadre d'un projet spécifique	104
<b>3. Aides à la formation</b>	106
3.1. Chèques-formation	106
3.2. Aide à la formation	107
<b>4. Aides à l'exportation</b>	109
4.1. Réalisation de supports informatifs de promotion à l'exportation	109
4.2. Participation à des foires et salons	110
4.3. Prospection des marchés hors Union européenne	111
4.4. Ouverture de bureaux de représentation hors de l'Union européenne	112
<b>5. Aides « recherche et développement »</b>	114
5.1. Aide pour les microprojets R&D	115
5.2. Aide pour la recherche industrielle	116
5.3. Aide en faveur du développement expérimental	117
5.4. Aide en faveur des études de faisabilité technique	118
5.5. Protect patent – Aide destinée à couvrir les frais de droit de propriété intellectuelle	119
<b>6. Aide spécifique en matière d'énergie</b>	121
6.1. Prime Énergie : énergies renouvelables	121
<b>7. Aide à la consultance</b>	123
7.1. Conseils extérieurs	123
7.2. Études de faisabilité	124

## Partie V - Conclusion

## Partie VI - Annexes

Annexe 1 : Zone de développement en Région wallonne	133
Annexe 2 : Zone de développement en Région de Bruxelles-Capitale	134